

**PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du Jeudi 22 février 2007**  
**20H00**

**Absents excusés : P. ACROUE – A. CAHOUR – C. DANGREAU – A. RICHARD – C. SANCHES (Pouvoir à J.J. LEBLOIS) – P. THIEBLEMONT (Pouvoir à R. VALENTINO)**

**Secrétaire de séance : M. CERONI**

- ❖ **Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2007**
- ❖ **Personnel** : Suite à une année d'emploi en CDD, le Maire propose la pérennisation du poste par la création d'un emploi d'adjoint technique de 2<sup>o</sup> classe pour la gérance du Camping Municipal. Le temps de travail de l'agent sera annualisé et correspond à un emploi à temps complet. Le Conseil Municipal approuve la création à l'unanimité
- ❖ **Désignation du bureau d'étude chargé de l'étude géotechnique pour le bassin des Rigons** : l'entreprise sera désignée après vérification des propositions par le Cabinet MERLIN, maître d'œuvre de l'opération.
- ❖ **Déclassement RD 29 et RD 144** : les conventions de déclassement devront être revus avec les services du Conseil Général afin de définir très précisément les missions et les financements entre la Commune et le Département.
- ❖ **Association AGECE** ; Le Conseil Municipal autorise le Maire à la signature d'une convention de mise à disposition d'une local de la Mairie afin que l'Association AGECE, puisse tenir une permanence mensuelle, destinée à orienter dans différents secteurs, les personnes âgées.
- ❖ **Recensement de la population** : les indemnités des agents recenseurs sont modifiées en fonction des questionnaires collectés ; le résultat provisoire au terme de l'enquête : 1 776 habitants pour 864 logements.
- ❖ **Questions diverses** : Le Maire informe que la Commission Nationale d'Equipement Commercial a émis un avis défavorable à la construction d'une « moyenne surface » de 900 m<sup>2</sup> à Coustellet.

*Le Maire lève la séance à 22H00*